

INTERREG



PARTENAIRES



Communiqué de presse – Le 4 mai 2015

Grand Genève : Vers le premier réseau mondial de lieux de travail partagés ?

Après 18 mois d'étude visant à analyser l'opportunité pour le Grand Genève de conduire une action dans le domaine des lieux de travail partagés, un scénario très ambitieux se dessine : Créer le premier réseau maillé de lieux de travail partagés au monde.

Tel est l'un des scénarii décrit par l'étude qui sera rendue publique le 21 mai à l'occasion d'un événement organisé à la CCI de Genève. Il viserait la création de plus de 200 lieux à l'horizon 2025 (il en existe aujourd'hui une vingtaine, principalement situés au centre de Genève), couvrant l'ensemble du territoire et proposant près de 7000 places de travail, utilisées par environ 35 000 clients. 30 ans après avoir été le berceau du web (CERN), le territoire confirmerait son audace et son innovation, s'inscrivant pleinement dans les démarches de « smart city ».

Les lieux de travail partagés (espaces de coworking, télécentres, fablab, ...) s'imposent aujourd'hui comme une alternative avantageuse au bureau traditionnel et/ou au travail à domicile souvent contraignant (isolement, cohabitation avec la famille, etc.). Les usagers de ces lieux trouvent, à proximité de chez eux, une place de travail, des équipements partagés (salles de réunions, accès à haut débit, vidéoprojecteur, etc.), des services permanents ou occasionnels (animation, formation, secrétariat, accès à l'information, etc.) et un réseau de coopération économique. **Plus de 2500 espaces existent aujourd'hui dans le monde et ce nombre double chaque année.**

Afin d'analyser la pertinence de ces lieux dans le contexte territorial du Grand Genève, un programme de coopération [INTERREG France-Suisse](#), avec, entre autres partenaires, le [Grand Genève](#), a été initié à l'automne 2013. Les conclusions de cette étude, menée par les cabinets [Sofies](#) et [Ocalia](#), seront présentées le 21 mai 2015.

Pendant 1 an et demi, le travail autour de cette étude s'est ainsi structuré autour de 3 grandes étapes :

- Le recensement et la qualification de l'offre de lieux de travail partagés (actuelle et en projet) sur le territoire
- L'analyse de la demande actuelle et prospective (à l'horizon 2020 et 2025)
- L'animation de l'écosystème impliqué dans ces démarches afin de co-construire un plan d'actions partagé

Cette étude a tout d'abord permis de démontrer la cohérence de ces lieux de travail partagés avec les axes prioritaires du projet du Grand Genève. En effet, ces nouveaux lieux de travail permettent de rapprocher les habitants de leurs lieux de travail et ainsi limiter les déplacements domicile-travail. D'autre part, ils constituent des lieux collaboratifs, vecteur de réussite et d'innovation pour les entrepreneurs et les jeunes pousses des filières innovantes. Ils sont enfin des lieux ressources pour l'accès au très haut débit ou à la formation. **Ils apportent ainsi des réponses pertinentes aux enjeux de mobilité et de transition énergétique, d'aménagement du territoire et de développement économique.**

Pour autant, à l'instar de ce que l'on observe sur la question de l'aménagement numérique et la couverture haut-débit des territoires, sans une politique publique volontariste, **ces lieux n'émergeront que dans les zones les plus denses, écartant les zones plus périphériques et rurales du territoire.** L'effet levier attendu, particulièrement sur la réduction des déplacements domicile-travail mais aussi sur les questions d'aménagement du territoire, serait relativement faible. C'est le 1^{er} scénario décrit par cette étude, celui du « laisser-faire ».

A l'inverse, une politique volontariste qui permettrait l'émergence d'un réseau maillé de lieux de travail partagés sur l'ensemble des territoires de l'agglomération, y compris les plus éloignés du centre de Genève, aurait des impacts majeurs. C'est le 2nd scénario envisagé par cette étude, celui de « rupture ». Il prévoit la création de plus de 200 lieux à l'horizon 2025, couvrant l'ensemble du territoire et proposant près de 7000 places de travail, utilisées par environ 35 000 clients. L'étude estime qu'un tel réseau permettrait, à terme :

- **De réduire de 6% les déplacements sur l'agglomération, soit près de 12 millions de déplacements annuels** avec toutes les incidences sur les bouchons, la réduction des émissions de CO2, mais aussi la qualité de vie et des économies pour les salariés des entreprises du Grand Genève.
- **D'implanter sur l'ensemble du territoire des lieux économiques ressources permettant un accès au très-haut débit, à la formation,** à des espaces de mise en réseau des acteurs économiques. Cela pourrait enfin constituer un levier pour rénover certaines friches, dynamiser des zones d'activités, des pépinières, ou lancer des chantiers d'expérimentation.
- **De créer un nouveau marché économique, estimé à près de 35 millions d'euros de chiffre d'affaires annuel,** pour les investisseurs et les gestionnaires de ces lieux.
- Enfin, **de soutenir les créateurs d'entreprise et d'augmenter la compétitivité des entreprises.**

Les résultats de l'étude seront présentés le 21 mai 2015, à 16h30 à la CCI de Genève. Pour retrouver l'intégralité du programme de cet événement et s'inscrire, il convient de se rendre sur le site de la CCIG à l'adresse suivante :

<http://www.ccig.ch/agenda/2015/05/Grand-Geneve-vers-le-premier-reseau-mondial-de-lieux-de-travail-partages->

Contacts presse :

Franck Burdeyron,
Ocalia,
f.burdeyron@ocalia.fr,
+33 (0)4 74 46 38 00
www.ocalia.fr

Luc Jaquet,
Sofies SA,
luc.jaquet@sofiesonline.com
+41 22 338 15 24
www.sofiesonline.com

Sébastien Jerdelet
Grand Genève
sebastien.jerdelet@grand-geneve.org
+33 (0)4 50 04 54 04
www.grand-geneve.org